

Extrait du Spyworld Actu

<http://ks3094133.kimsufi.com/spip.php?article6118>

Une ex-agente libanaise du FBI plaide coupable aux USA de recherches interdites

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : mercredi 14 novembre 2007

Spyworld Actu

Une ancienne employée du FBI et de la CIA d'origine libanaise a plaidé coupable hier à Detroit (Michigan) d'avoir recherché des informations confidentielles sur ses proches et le Hezbollah, a annoncé le département américain de la Justice.

Nada Nadim Prouty, 37 ans, est arrivée aux États-Unis en 1989 avec un visa d'un an puis a contracté un mariage blanc, démarche grâce à laquelle elle a obtenu la nationalité américaine en 1994.

En 1999, elle est entrée au FBI (police fédérale) à Washington, où elle a été chargée d'enquêter sur les crimes commis à l'étranger contre des Américains. Quatre ans plus tard, elle a quitté le FBI pour la CIA (renseignements).

Au FBI, Mme Prouty a effectué des recherches non autorisées dans la base de données sur son nom, ainsi que ceux de sa soeur et de son beau-frère, Talal Khalil Chahine, propriétaire d'une chaîne de restaurants et inculpé depuis d'évasion fiscale et de corruption.

En juin 2003, elle a aussi fait des recherches sur une enquête du bureau du FBI de Detroit visant le Hezbollah, une organisation reconnue comme terroriste aux États-Unis et avec laquelle M. Chahine pourrait avoir des liens au Liban, selon l'acte d'accusation.

« Il est difficile d'imaginer une menace plus grave que la situation dans laquelle une ressortissante étrangère obtient la nationalité de manière frauduleuse et réussit ensuite, grâce à cette fraude, à parvenir à une position sensible au sein du gouvernement », a déclaré le procureur chargé de l'affaire, Stephen Murphy.

Mme Prouty, qui va perdre la nationalité américaine, a plaidé coupable de fraude à la naturalisation, recherches illégales dans un système informatique fédéral et association de malfaiteurs en vue de tromper les États-Unis, des chefs d'inculpation passibles de 10 ans, 1 an et 5 ans de prison.

Post-scriptum :

<http://www.lorient-lejour.com.lb/pa...>